



Toutes et tous dans la rue le 18 décembre 2011. 15h métro Belleville !



« Pour les droits et la dignité des migrants »

Douze organisations syndicales et associations viennent de signer la Plate-forme de lutte et de mobilisation pour : « **la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre Français(es) et Etranger(e)s dans les études comme au travail** ».

La Fsu, l'Unef, Autremonde, La Cimade, Collectif 31, la Ligue des droits de l'Homme (Ldh), Femmes Egalité, la Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc), le Mrap, Resf, Sos Racisme et la Cgt ont présenté ce texte le 5 décembre 2011 à la presse.

Avec les autres organisations et associations qui luttent pour la défense des intérêts des migrants « Unis contre l'immigration jetable (Ucij), des « Ponts pas des murs » (Ppdm) et « D'ailleurs nous sommes d'ici », elles appellent à participer massivement à la manifestation du 18 décembre, prévue dans le cadre de la semaine internationale pour les droits et la dignité des migrants.

Dans la Plate-forme du 5 décembre, il est écrit notamment:

« Dans leur très grande majorité, les migrants, qu'ils soient avec ou sans papiers, sont des travailleurs-euses ou des futurs travailleurs-euses.

D'une manière ou d'une autre, les salarié(e)s « sans papiers » travaillent ou sont appelés à travailler dans toutes les branches de l'économie, en particulier dans les secteurs « non délocalisables » mais pas seulement, dans des grandes, des petites ou moyennes entreprises, des bureaux, chez des particuliers ou dans les champs.

La politique en matière d'immigration conduite jusqu'à aujourd'hui, dite de « lutte contre l'immigration irrégulière » a des visées électoralistes nauséabondes. Elle a aussi des conséquences graves, telles que contraindre ces travailleur-e-s sans droits, vulnérables face aux employeurs, à s'accommoder de conditions de travail et de salaires bien inférieures à celles en vigueur dans notre pays. Pire, elle vise aujourd'hui à précipiter nombre de ces salariés dans le travail mal déclaré ou non déclaré.

Et dans le même temps, la proportion des migrants qui, déjà ici en situation administrative régulière, risquent de basculer dans l'irrégularité, s'accroît. C'est le cas des jeunes majeurs, des étudiants, des demandeurs d'asile, voire

aujourd'hui des salariés au moment du renouvellement de leur titre de séjour/travail.

Nous affirmons que les travailleur-e-s migrants n'ont vocation, ni à être victimes de la déréglementation sociale, ni à en être les vecteurs. Ils ne prennent le travail de personne. Ils sont partie intégrante du salariat... »

Et à la suite de ce texte sont déclinées une série de revendications, pour lesquelles nous appelons à nous mobiliser dès maintenant :

« 1) la régularisation immédiate des salarié-e-s dont le dossier a été déposé avant le 11 juillet 2011 sur la base des critères définis par « l'addendum » et des engagements ministériels pris envers ces salarié-e-s.

2) la régularisation :

- des travailleurs-e-s sans papiers sur la base des critères nationaux améliorés, simplifiés, sécurisés par la loi et/ou la réglementation.
- des salarié-e-s migrants contraints de travailler « au noir », en obligeant leurs employeurs à les déclarer (ou en le leur permettant) et en généralisant ce qui a été mis en œuvre dans le mouvement des travailleur-e-s sans papiers.
- de tous les jeunes majeurs scolarisés, avec autorisation de travail.

3) la délivrance de plein droit de titres de séjour pérennes aux travailleur-e-s ainsi qu'à leurs familles sur la base des critères définis nationalement.

5) l'abrogation de la circulaire Guéant-Bertrand du 31 mai 2011 et la facilitation de l'obtention d'une carte de séjour permettant aux diplômés étrangers qui le souhaitent de rester travailler ici.

6) l'attribution aux étudiants étrangers d'une carte de séjour pluriannuelle, de la durée des études en France.

7) la généralisation du droit au travail à l'ensemble des détenteurs et des demandeurs de titres de séjour (y compris les demandeurs d'asile)... »

Nous avons commencé à avancer sérieusement sur quelques-unes de ces revendications avec le mouvement de grève des travailleurs-euses sans papiers. Mais beaucoup trop de nos camarades sont encore « laissés de côté » par les préfectures. Trop de camarades commencent à rencontrer des problèmes au moment du renouvellement de leur titre... quand ce ne sont pas les étudiants qui sont licenciés parce qu'étrangers.

C'est « tous ensemble » qu'il faut se dresser contre cette politique de stigmatisation des étrangers, de discrimination et de répression permanente qui n'a que trop duré... Et aujourd'hui reprise et renforcée, jusqu'à la caricature, par le ministre de l'intérieur C.Guéant.

Cette politique n'a d'autre but, dans le cadre de la crise économique et financière que nous connaissons, que d'aller vers une exploitation accrue des salariés, en particulier celles des travailleurs migrants avec ou sans papiers et d'encourager les divisions entre tous pour une plus grande mise en concurrence de tous contre tous.

**Dimanche 18 décembre, toutes et tous à la manifestation.
15h Métro Belleville (lignes 2 ou 11)**

Montreuil Le 6 décembre 2011.